



Communiqué de presse
Paris, le 24 septembre 2009

**À vos marques, prêts, partez :
Des stages d'éco-conduite à gagner sur www.bioethanolcarburant.com!**

La Collective du Bioéthanol met en ligne sur son site www.bioethanolcarburant.com un jeu-concours qui a pour but de tester l'éco-attitude des Français au volant, en partenariat avec la société spécialisée Securitrans. Il permettra aux participants de gagner des stages d'éco-conduite pour apprendre à réduire sa consommation de carburant et contribuer à la protection de l'environnement.

La Collective du Bioéthanol lance à partir de ce jour et jusqu'au lundi 23 novembre 2009 un jeu-concours en ligne sur son site, en partenariat avec ecoconduite.fr (société Securitrans), société pionnière des stages d'éco-conduite.



Pour participer, il suffit de se connecter sur le site Internet www.bioethanolcarburant.com dans l'onglet Concours. Un quizz de 6 questions à choix multiples sur l'éco-conduite et le bioéthanol est proposé aux internautes. Les gagnants seront ensuite tirés au sort parmi les participants ayant obtenu 6 bonnes réponses. Au total, ce sont 9 stages d'éco-conduite qui sont proposés aux gagnants ainsi que pour les 200 premiers participants, des portecclés en forme de pompe à essence. Les premières sessions pourront avoir lieu dès le mois de décembre. Un Noël sous le signe de l'éco-conduite pour les plus chanceux !

Les stages ont pour but de permettre aux conducteurs à la fois d'évaluer leur comportement de conduite et de mieux apprendre à entretenir leurs véhicules. Ils sont aussi l'occasion d'apprendre les nombreuses « astuces » pour diminuer sa consommation : il y a surconsommation induite par un sous gonflage des pneus de 0,5 bar (2,4% de consommation en plus) ou encore celle engendrée par un filtre à air encrassé (3% en plus). Allier par exemple l'utilisation de SP95 – E10 (carburant composé de 10% de bioéthanol) à des règles d'éco-conduite simples assure des économies tangibles en CO2 pour la planète et en euros pour son budget ! Pour tout savoir sur les règles de l'éco-conduite, chiffres à l'appui cliquer [ici](#).

Carine Abecassis, responsable communication pour la Collective du Bioéthanol : « *notre site www.bioethanolcarburant.com est un carrefour de l'actualité pour mieux comprendre le bioéthanol mais aussi de manière plus générale les enjeux liés au secteur des énergies renouvelables et des transports. Faire gagner des stages d'éco-conduite est un moyen ludique et pédagogique pour faire prendre conscience aux automobilistes que tous les moyens sont utiles pour lutter contre le réchauffement climatique. Le bioéthanol est un carburant plus écologique mais le respect de l'environnement commence aussi par des règles de conduite à respecter...* »

Partenaire de cette opération, la société Securitrans est un pionnier de l'éco-conduite en France. A l'origine spécialisée dans la formation dans le secteur des transports routiers, elle s'est très tôt intéressée au marché de l'éco-conduite en tant qu'action de formation innovante permettant de réduire le risque routier et d'inciter les Français à être plus respectueux de l'environnement. La société organise 250 stages par an.

Yvon Nicolas, dirigeant de Sécuritrans explique : « *Les stages d'éco-conduite se développent de plus en plus en raison du coût du carburant et de la prise en compte grandissante des problématiques liés à l'environnement. Pour moi, associer les principes de l'éco-conduite aux avantages environnementaux du bioéthanol relève du bon sens citoyen que chacun de nous devrait adopter.* »

Alors à votre avis, laquelle de ces propositions ne fait pas partie des règles de l'éco-conduite : soulager la voiture du poids des objets inutiles, toujours enclencher la vitesse la plus haute possible ou encore accélérer franchement en démarrant ? Pour le savoir, n'hésitez pas, testez-vous et incitez vos amis à avoir la bonne attitude au volant sur : www.bioethanolcarburant.com

À propos de la collective du bioéthanol

La collective du bioéthanol a été créée en décembre 2007 par trois partenaires : France Betteraves, Passion Céréales et le Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole (SNPAA). Son objectif est d'informer les professionnels et le grand public sur la filière bioéthanol. Le bioéthanol est la seule énergie renouvelable disponible actuellement dans le bouquet énergétique qui permet de diminuer les émissions de CO2 de l'ordre de 60 % pour chaque litre d'essence substitué, répondant aux exigences du paquet « Énergie-Climat » de l'Union Européenne. Un milliard d'euros a été investi par la filière pour développer la capacité de production française de bioéthanol et cinq nouvelles unités de production ont été construites en France. Le bioéthanol est incorporé à ce jour dans les essences en France à hauteur de 5 % dans le SP95, 10 % dans le SP95-E10 et 85 % dans le Superéthanol (E85).

**Service de presse Collective du Bioéthanol :
Thomas Marko & Associés**

Laure Kuntzinger : 01 44 90 83 40 - laure.k@tmarkoagency.com

Sylvain Camus : 01 44 90 85 22 - sylvain.c@tmarkoagency.com